

# LES RETRAITÉS, L'ÉPARGNE ET LE PATRIMOINE : COMMENT LES RETRAITÉS ÉPARGNENT-ILS ?

LES DOSSIERS DU CERCLE DE L'ÉPARGNE  
FÉVRIER 2022

Les retraités, des épargnants de premier ordre .....	2
Le patrimoine croît avec l'âge jusqu'à 74 ans .....	3
Les retraités aiment l'immobilier et l'assurance vie .....	4
La pierre et les actions, en pointe pour les retraités en ce qui concerne la rentabilité .....	7
Les retraités moins affectés par la crise que les autres catégories de la population .....	12
Les retraités veulent conserver leur cagnotte covid .....	13
Face aux taux bas, les retraités sont abstentionnistes .....	14

## Les retraités, l'épargne et le patrimoine : comment les retraités épargnent-ils ?

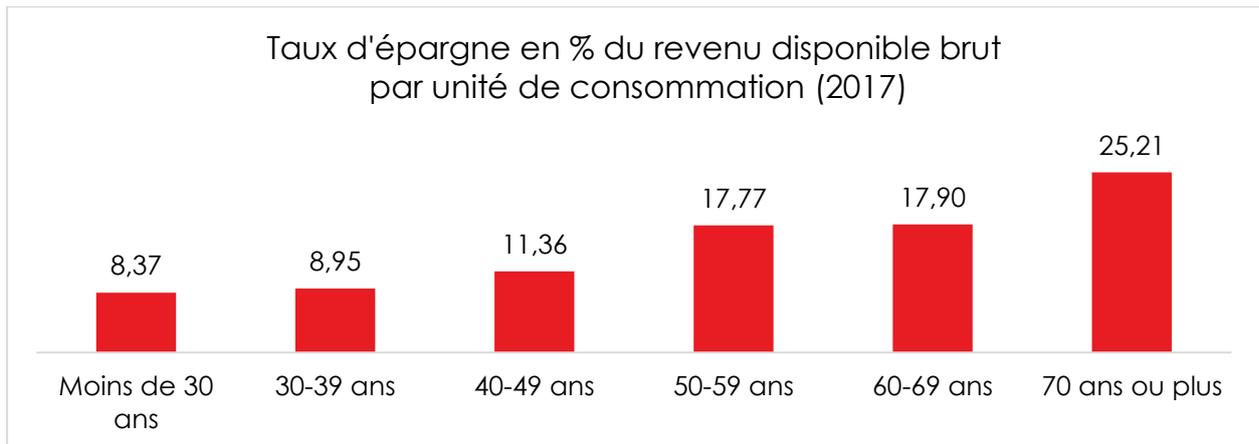
La France comptait, en 2020, 17 millions de retraités. Ils devraient être plus de 20 millions dans les années 2030. Acteurs économiques et financiers importants, ils détiennent par effets d'accumulation et de valorisation une part substantielle du patrimoine des ménages. Ils disposent près de 50 % du patrimoine total des ménages, soit bien plus que leur poids au sein de la population française (23 %). Ils sont également des épargnants, ce qui leur permet d'accroître le montant de leur patrimoine. Cette faculté n'est pas sans lien avec le fait que leur niveau de vie soit supérieur à celui de la moyenne de la population (en retenant le critère de l'unité de consommation mais en ne prenant pas en compte la propriété de la résidence principale).

Du fait du poids électoral des retraités, toute question relative à l'épargne et au patrimoine est sensible comme le prouve à chaque fois la simple évocation d'un changement du régime fiscal en matière de droits de succession.

### **LES RETRAITÉS, DES ÉPARGNANTS DE PREMIER ORDRE**

En matière d'épargne, durant des décennies, retraite signifiait désépargne en raison de la chute de

revenus provoquée par la fin de l'activité professionnelle. Avec la mise en place de la Sécurité sociale en 1945, et la montée en puissance des retraites complémentaires, cette règle est devenue caduque. La pauvreté chez les retraités a été en grande partie éradiquée. Si au début des années 1970, quand la France comptait 5 millions de retraités, deux millions touchaient le minimum vieillesse. En 2020, sur les 17 millions de retraités, seuls 600 000 en sont attributaires. Le taux de pauvreté monétaire des retraités ne dépasse pas 8 % contre 14 % dans l'ensemble de la population. Cette amélioration des revenus des ménages retraités leur permet de maintenir, voire de renforcer, leur effort d'épargne d'autant plus qu'avec l'âge certaines dépenses ont tendance à diminuer. Par ailleurs, les retraités sont, à plus de 75 %, propriétaires de leur résidence principale et ayant achevé le remboursement des prêts afférents. Ils ont de ce fait des capacités d'épargne supérieures à la moyenne des Français. Si hors période de crise sanitaire, le taux d'épargne des ménages avoisine les 15 % du revenu disponible brut en France, il atteint près de 18 % pour les 60/69 ans et de 25 % pour le plus de 70 ans. La progression chez les plus de 70 ans est imputable à la baisse des dépenses notamment celles de loisirs.

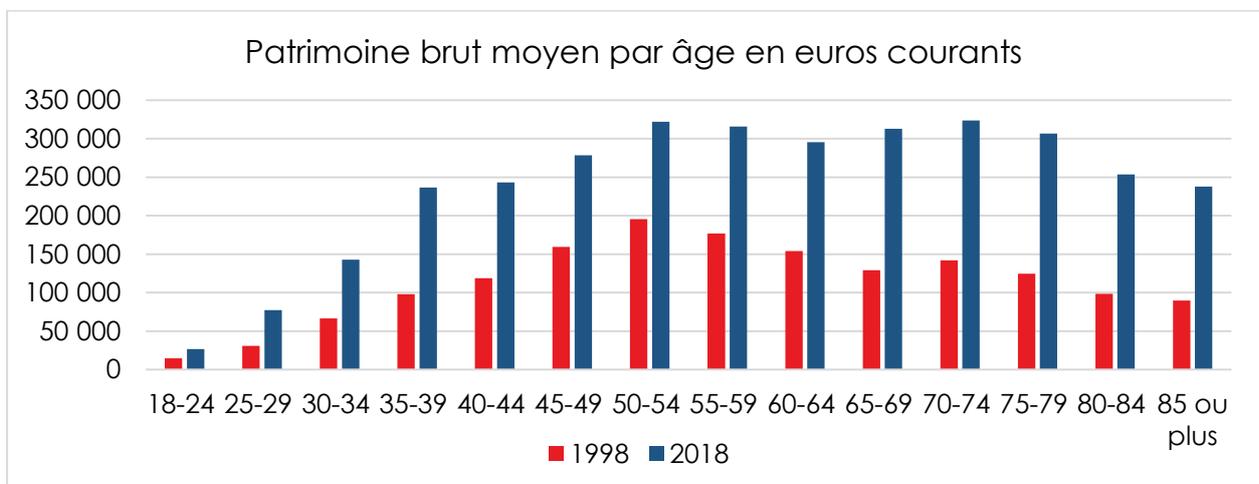


Cercle de l'Épargne – données INSEE

### LE PATRIMOINE CROÎT AVEC L'ÂGE JUSQU'À 74 ANS

Du fait du principe d'accumulation, le patrimoine des ménages atteint son maximum entre 54 et 74 ans avant de décroître légèrement. La baisse constatée à partir de 75 ans n'est pas simplement liée à un phénomène de désépargne qui serait dû au coût d'éventuelles dépenses de dépendance. Elle s'explique par le fait que les retraités les plus âgés n'ont pas bénéficié de la même couverture retraite que leurs cadets. Les femmes les plus âgées

ont, en règle générale, des patrimoines modestes. Avec le renouvellement des générations, il est possible que la baisse du montant du patrimoine intervienne plus tardivement. Avec l'augmentation des valeurs financières et des biens immobiliers, le montant du patrimoine de ceux qui en sont bien dotés a fortement progressé depuis le début du siècle. Ce phénomène a accru l'écart entre les plus de 55 ans qui détiennent plus de 50 % du patrimoine des ménages et les plus jeunes.

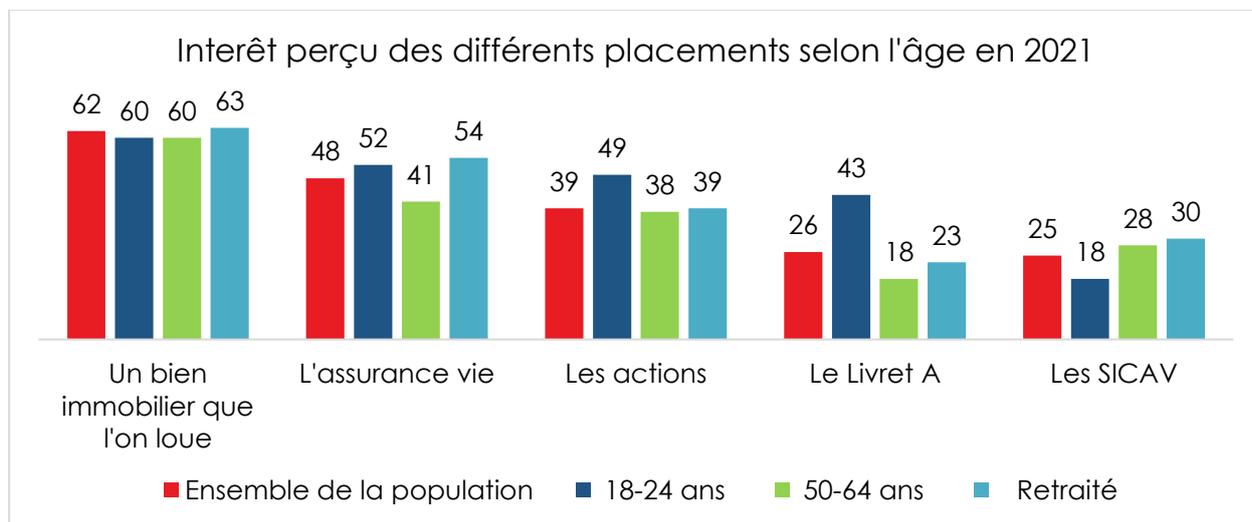


Cercle de l'Épargne – données INSEE

## LES RETRAITÉS AIMENT L'IMMOBILIER ET L'ASSURANCE VIE

retraités placent l'immobilier et l'assurance vie en tête des placements intéressants.

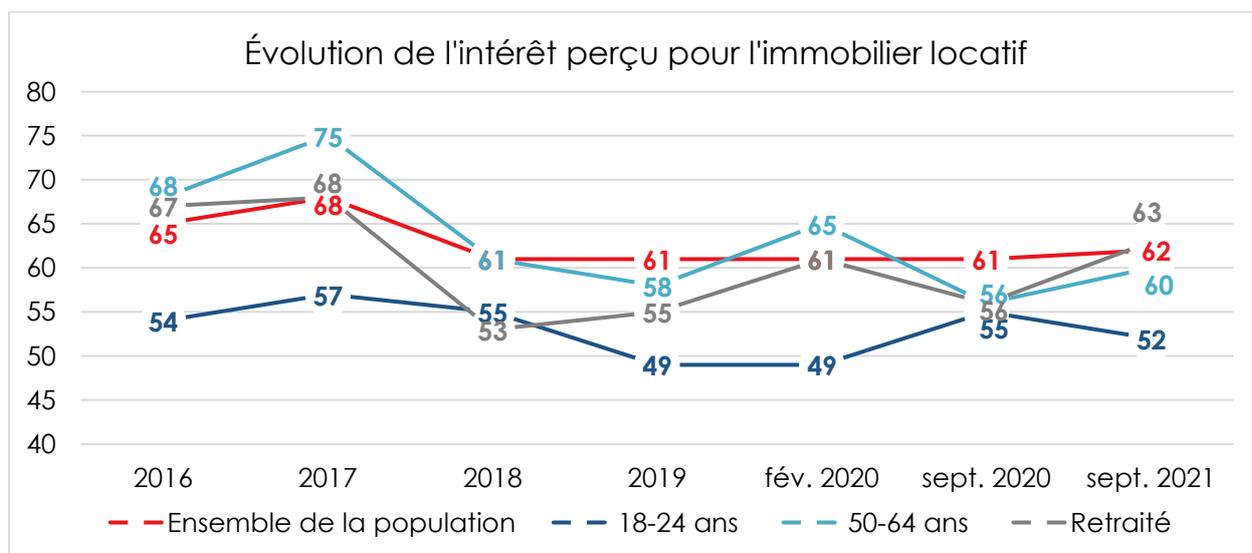
Comme la majorité des Français mais de manière encore plus affirmée, les



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP – CECOP

Pour les retraités, la pierre est une valeur sûre qui ne s'effrite pas dans le temps. Tous les ans depuis 2016, ils la placent en tête des placements attractifs. Ils estiment que la possession de la résidence principale

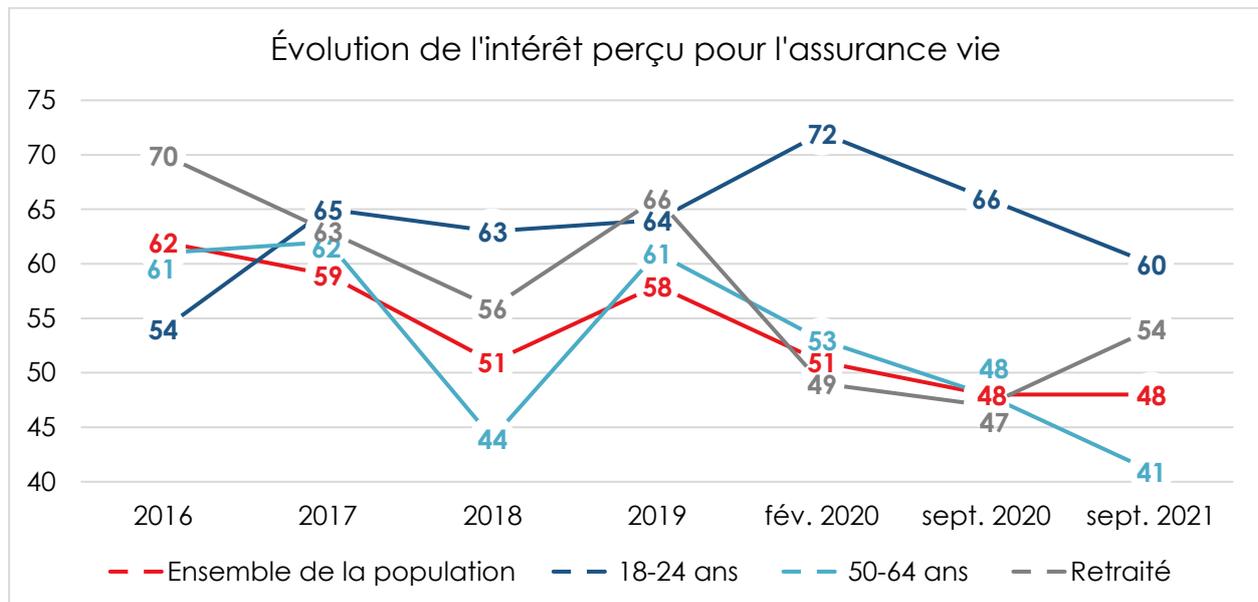
est une nécessité pour la retraite et que l'immobilier locatif permet tout à la fois d'améliorer ses revenus et de se constituer un patrimoine qui pourra être, le moment venu, transmis aux enfants.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

Chez les retraités, l'assurance vie résiste bien à la baisse du rendement des fonds euros. 54 % d'entre eux jugent ce placement comme intéressant en 2021, contre 48 % pour l'ensemble de la population. Cette proportion est néanmoins en recul par rapport à 2016 (70 %). La baisse (16 points) sur l'intervalle est

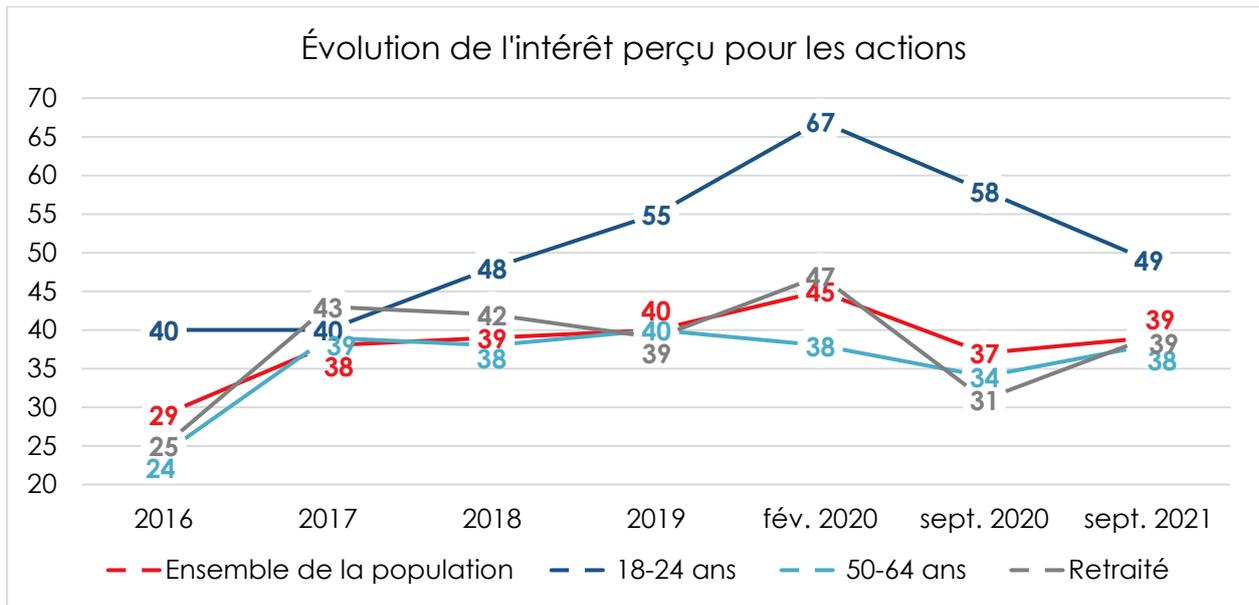
supérieure à la moyenne (14 points). Elle peut s'expliquer par la forte diffusion de l'assurance vie en fonds euros chez les retraités. Ces derniers ont été, de ce fait, plus concernés que le reste de la population par la diminution des taux de rendement.



Cercle de l'Épargne – Amhitéa – IFOP – CECOP

Même si ce sont les jeunes qui marquent le plus grand intérêt envers les actions, les retraités ne rechignent pas à prendre des risques. Ils sont, selon l'enquête du Cercle de l'Épargne/Amhitéa du mois de septembre 2021, 39 % comme l'ensemble des Français, à juger les actions intéressantes.

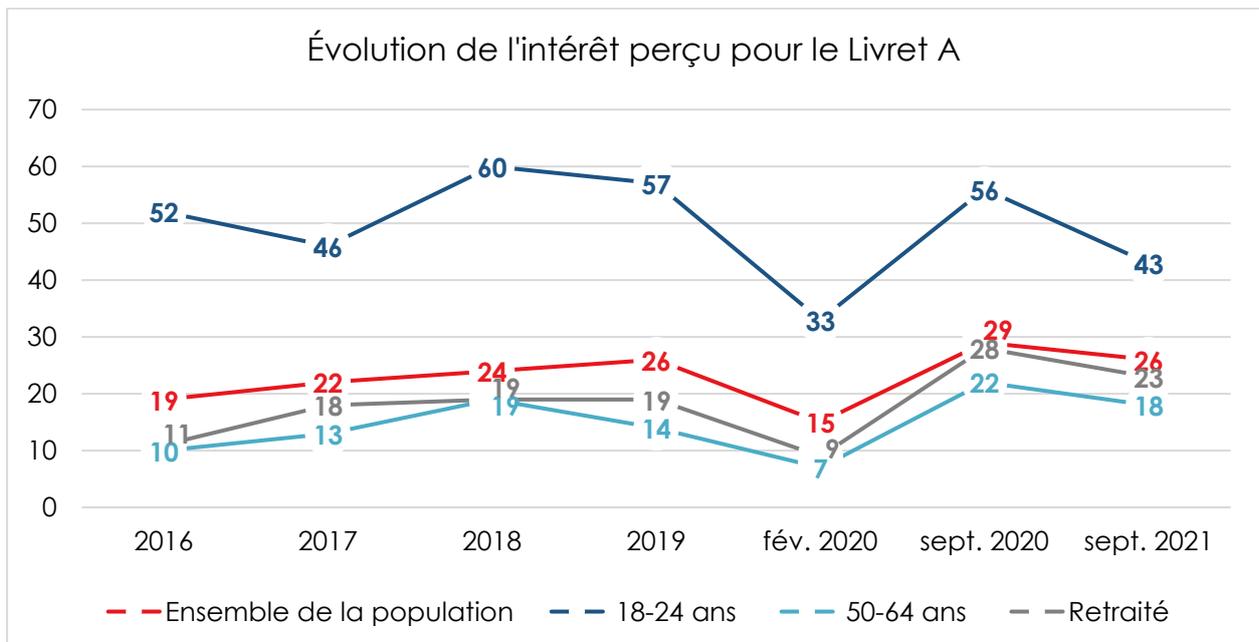
L'image de ce placement s'améliore nettement chez les retraités (+14 points de 2016 à 2021) quand pour l'ensemble de la population la progression constatée est de +10 points sur la période considérée. La bonne tenue des valeurs boursières explique l'augmentation de l'intérêt perçu des actions.



Cercle de l'Épargne – Amhitéa – IFOP - CECOP

23 % des retraités, contre 26 % de la population jugent le Livret A intéressant. Ce faible engouement est lié au fait que les retraités disposent, en règle générale, d'une gamme large de placements quand

pour les 18/24 ans, le Livret A est, en revanche, le seul produit d'épargne qu'ils possèdent. 43 % des jeunes considèrent le Livret A comme un placement intéressant.

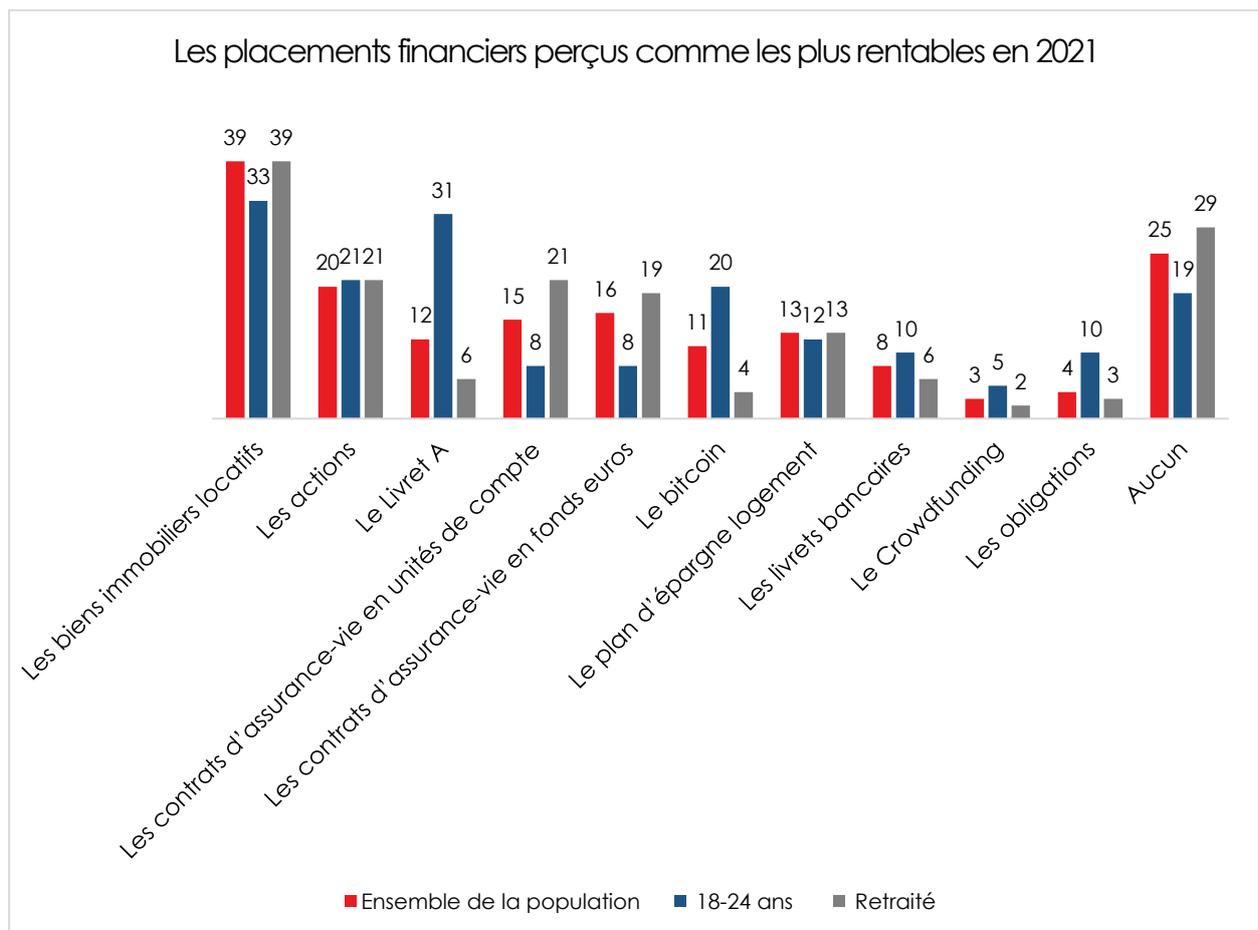


Cercle de l'Épargne – Amhitéa – IFOP - CECOP

## LA PIERRE ET LES ACTIONS, EN POINTE POUR LES RETRAITÉS EN CE QUI CONCERNE LA RENTABILITÉ

Sans surprise, les retraités placent l'immobilier parmi les placements les plus rentables (39 %, soit le même taux que pour l'ensemble de la population). Ils placent les actions et les unités de compte en deuxième position. En revanche, à la différence des jeunes, le Livret A n'est pas considéré comme un placement rentable. Ils se distinguent également des jeunes sur le bitcoin. Ils ne sont que 4 % à juger cet actif rentable contre 20 % pour les 18/24 ans. Ce

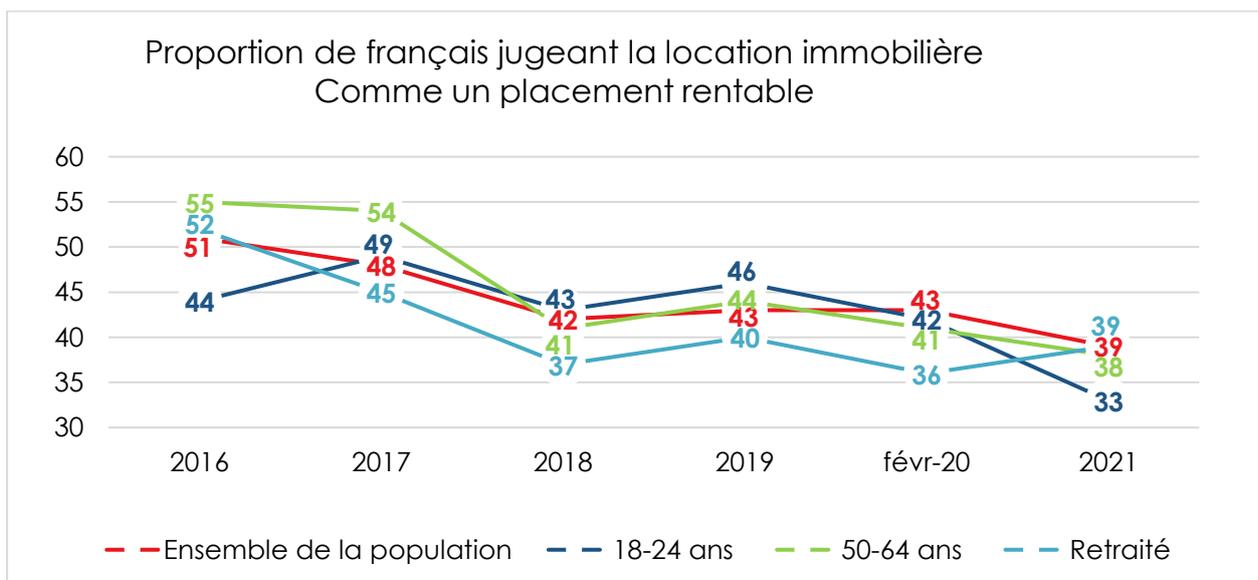
résultat est assez logique tant en raison de la moindre ouverture au digital des aînés que pour leur aversion aux risques plus élevée. Il convient de souligner que 29 % des retraités estiment qu'aucun placement n'est rentable, contre 19 % des jeunes de 18 à 24 ans et 25 % pour l'ensemble de la population. Les retraités sont très sensibles à la diminution du rendement des produits de taux (livrets, fonds euros). Ils sont nombreux à laisser des sommes de plus en plus importantes sur leurs comptes courants.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

De 2016 à 2021, moins de Français jugent l'investissement immobilier locatif comme rentable. Cette baisse concerne en premier lieu les 50/64 ans qui sont ceux qui ont le plus investi sur ce type de placement. Ils ne sont plus que 38 % à estimer ce placement rentable, contre 55 % en 2016 (-17 points). Les retraités sont également plus sceptiques face à la rentabilité de l'immobilier. Ils ne sont plus que 39 % à le placer dans les placements rentables, contre 52 % en 2016. À noter que seul un tiers des jeunes pense de même. Le prix élevé de l'immobilier constitue sans nul

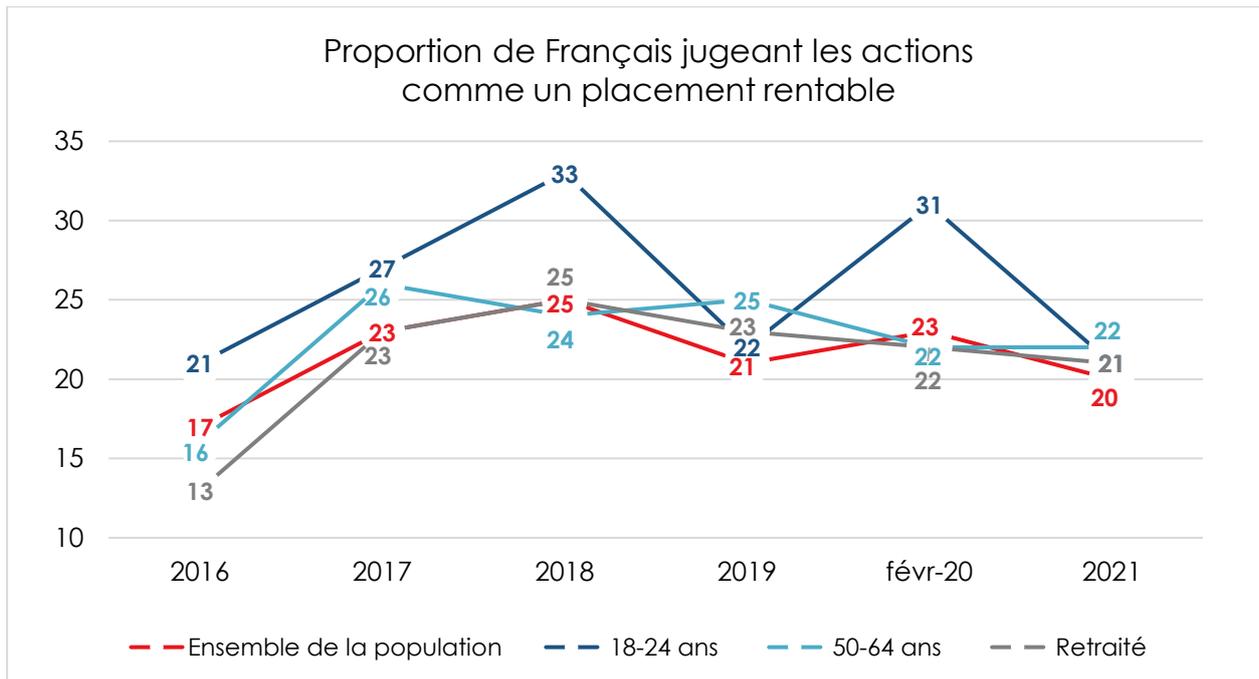
doute la raison de ce recul généralisé. Les jeunes majeurs ayant déjà des difficultés à acquérir leur résidence principale, ont du mal à apprécier la rentabilité de l'immobilier locatif. Les jeunes actifs (25/34 ans) sont, en revanche, plus enclins à investir dans l'immobilier pour la location en profitant des taux bas. Avant que cette pratique soit limitée par le Haut Conseil de la Stabilité Financière, ils ont été des adeptes du zéro apport avec comme principe que les loyers doivent couvrir les remboursements des emprunts.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

La rentabilité perçue des actions varie fortement d'une année sur l'autre en fonction des résultats des bourses, avec souvent un décalage dans le temps. En 2021, quelles que soient les classes d'âge, un quart des Français estimait ce placement comme rentable. Ce score peut être

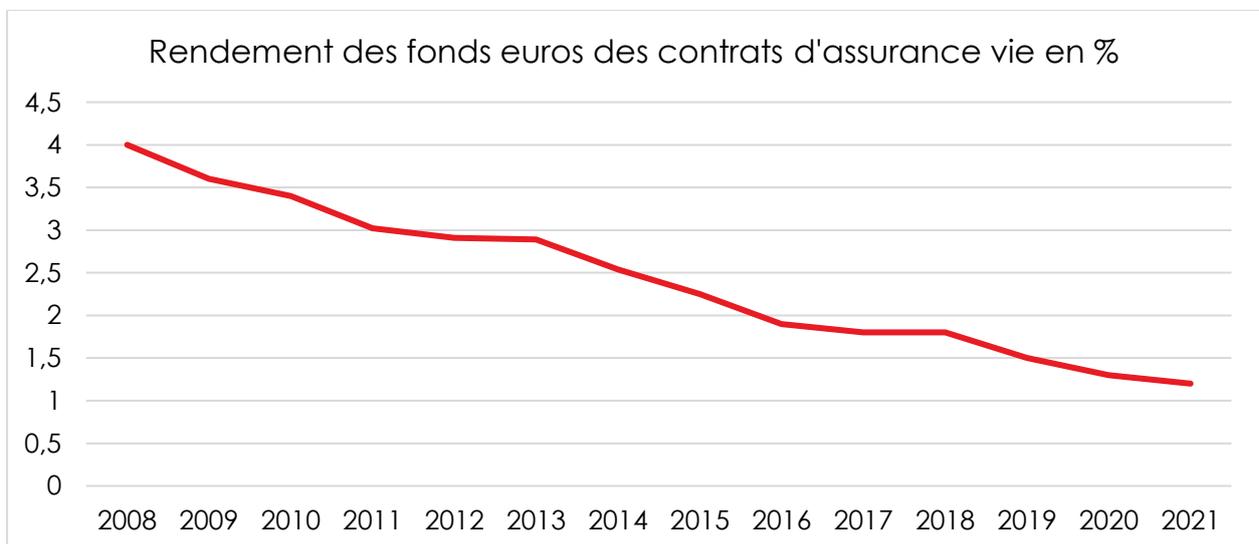
plus élevé chez les jeunes qui sont naturellement plus ouverts aux risques que leurs aînés. En cinq ans, l'appréciation de la rentabilité des actions s'est améliorée, notamment chez les retraités (+8 points).



Cercle de l'Épargne – Amphi téa – IFOP – CECOP

La rentabilité des fonds euros est en forte baisse en particulier pour les retraités (-22 points en cinq ans) en

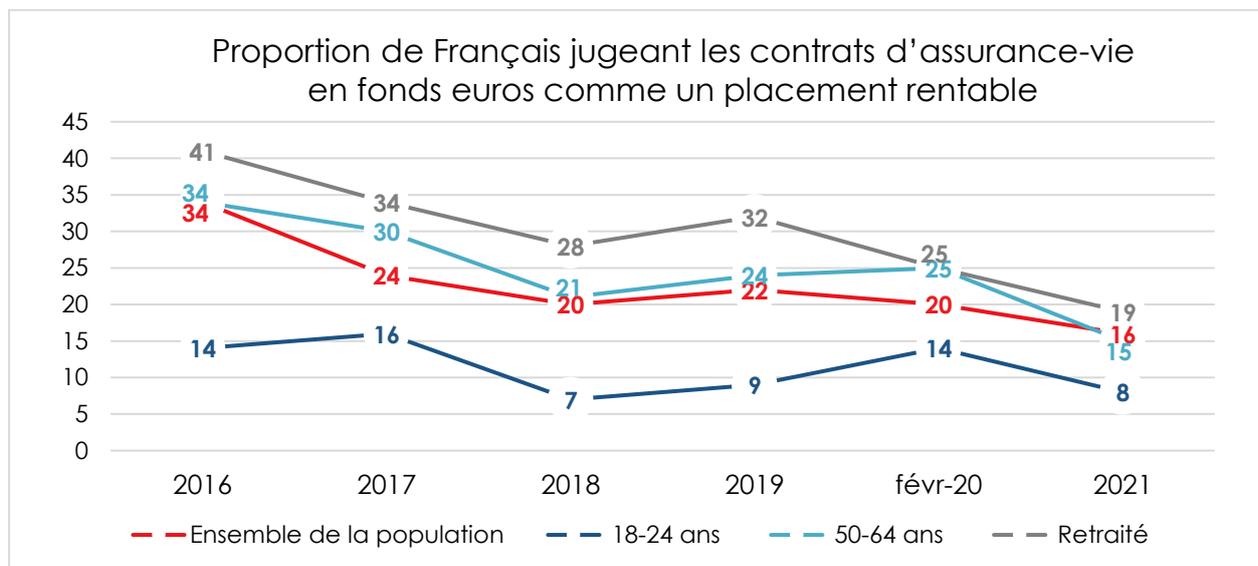
lien direct avec la diminution de leur rendement qui est passé sur la même période de 2 à 1,2 %.



Cercle de l'Épargne

Si un nombre croissant de retraités considère que les fonds euros ne sont plus rentables, ils demeurent néanmoins les plus nombreux à penser qu'ils le sont que l'ensemble de la population (respectivement 19 % pour les premiers, contre 16 % pour les seconds). Ils en sont les principaux détenteurs. Ils accordent,

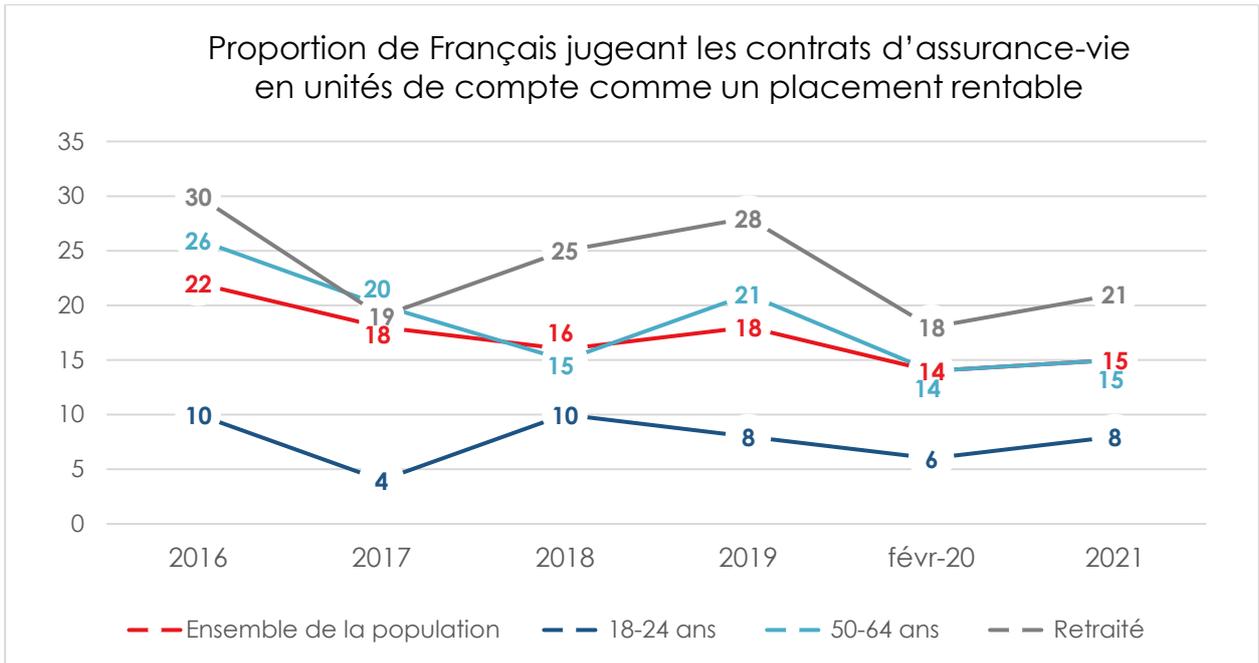
en outre, une préférence marquée pour la garantie en capital, ce qui peut expliquer qu'ils soient plus conciliants que les jeunes face à la baisse des rendements.



Cercle de l'Épargne – Amhitéa – IFOP – CECOP

Les retraités sont par ailleurs les plus nombreux à estimer que les unités de compte des contrats d'assurance vie sont des placements rentables. 21 % d'entre eux le jugent contre 15 % pour l'ensemble de la population et 8 % pour les jeunes. Ce jugement est lié au fait qu'ils sont les principaux

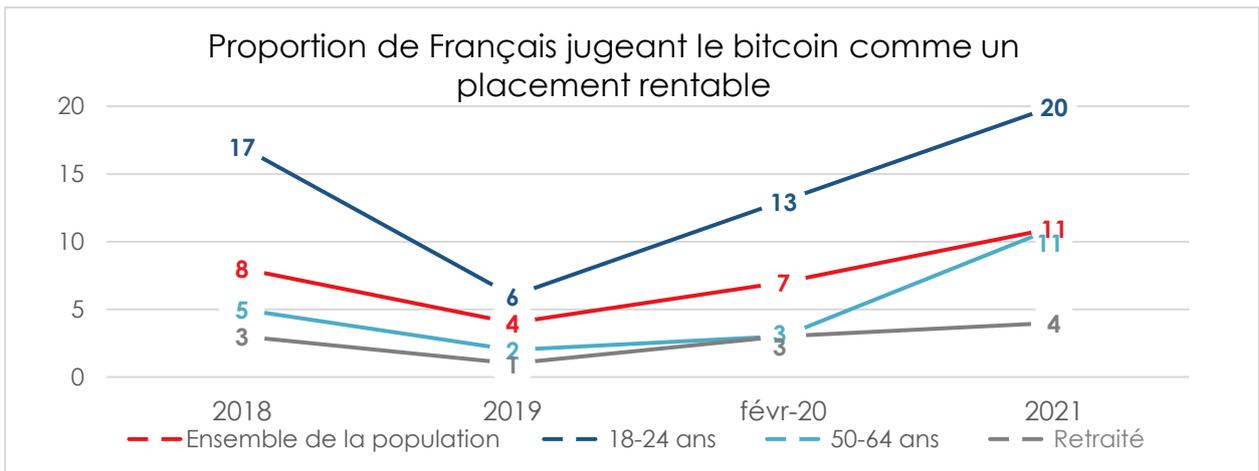
détenteurs de contrats d'assurance vie multisupports à la différence des jeunes. Or, en règle générale, les épargnants plébiscitent les produits d'épargne qu'ils détiennent.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP – CECOP

Aux États-Unis, 11 % de la population placeraient une partie de son épargne en bitcoin et en NFT. En France, un début d'engouement s'amorce avec en pointe les jeunes. 20 % des moins de 25 ans considèrent ainsi que le bitcoin est un placement

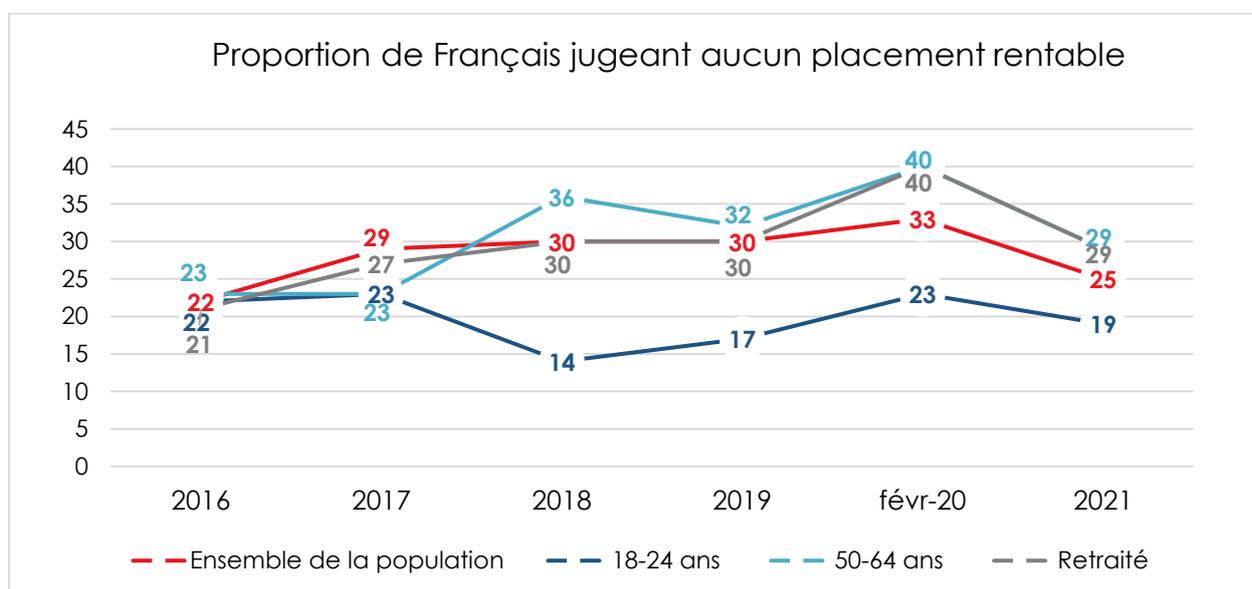
rentable. Cette affirmation est, en revanche, peu partagée par les retraités (4 %). Le caractère spéculatif et digital des cryptoactifs les dissuade pour le moment d'investir une partie de leur épargne.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

Juste avant la crise sanitaire, 40 % des retraités, contre un tiers de l'ensemble de la population jugeaient qu'aucun placement n'était rentable. Les retraités étaient alors sur la même longueur d'onde que les jeunes. La baisse des taux de rendement des placements expliquait cette appréciation qui se matérialise depuis plusieurs années par la montée de l'encours des dépôts à vue (plus de 500 milliards

d'euros en 2021). Il est à noter qu'en septembre 2021, le nombre de Français estimant qu'aucun placement n'est rentable baisse sensiblement en lien avec la bonne tenue de la bourse et une perception différente de la rentabilité. En période de crise, les Français attachent plus d'importance à la garantie du capital qu'au rendement intrinsèque.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

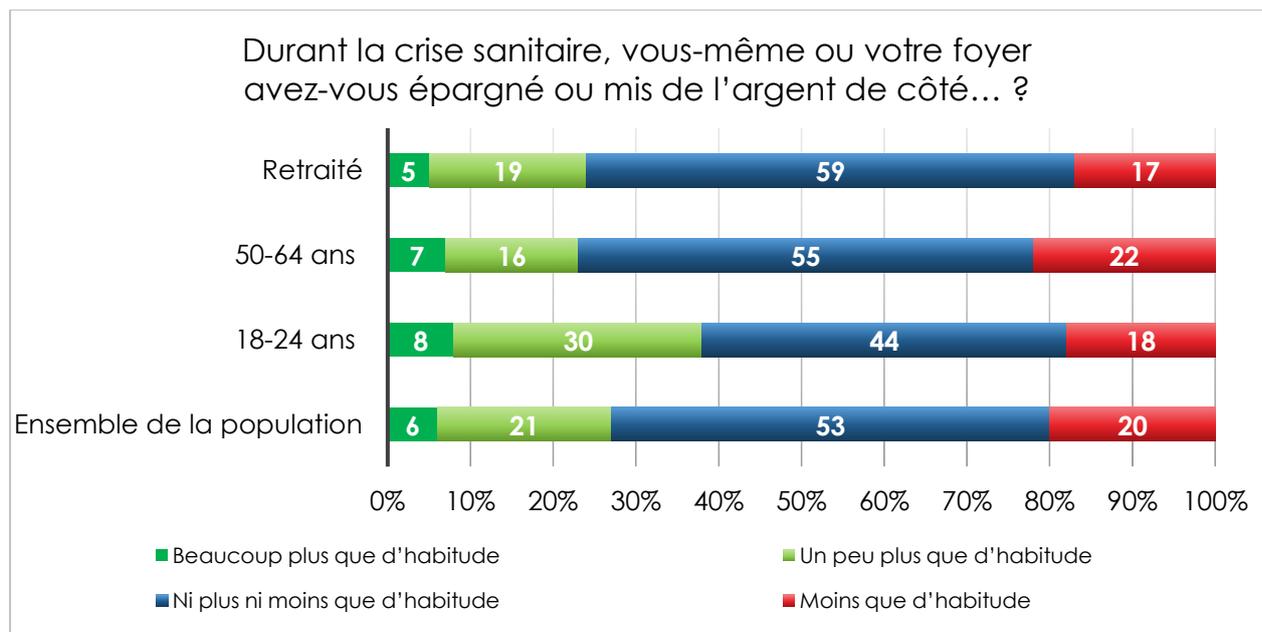
### LES RETRAITÉS MOINS AFFECTÉS PAR LA CRISE QUE LES AUTRES CATÉGORIES DE LA POPULATION

Dans la vie courante, les retraités ont été moins affectés par la crise sanitaire que les actifs ou que les jeunes. Sortant moins que la moyenne de la population, les fermetures administratives des lieux de loisirs, des restaurants ou des bars les ont moins pénalisés. Leur budget de dépenses a donc peu évolué ce

qui explique que seulement 24 % aient déclaré avoir épargné davantage que d'habitude entre mars 2020 et septembre 2021, contre 27 % pour l'ensemble de la population et 38 % pour les jeunes de 18 à 24 ans. Ces derniers qui sont des consommateurs importants de loisirs ont été amenés à épargner de manière contrainte de façon plus importante que le reste de la population. Du fait de revenus constants durant la crise sanitaire, les

retraités sont également moins nombreux que les autres catégories de la population à déclarer avoir moins épargné que d'habitude, 17, contre 20 % pour l'ensemble de la population. La plus forte proportion

de personnes à avoir diminué leur effort d'épargne se trouve chez les actifs et notamment chez les ouvriers et les employés.

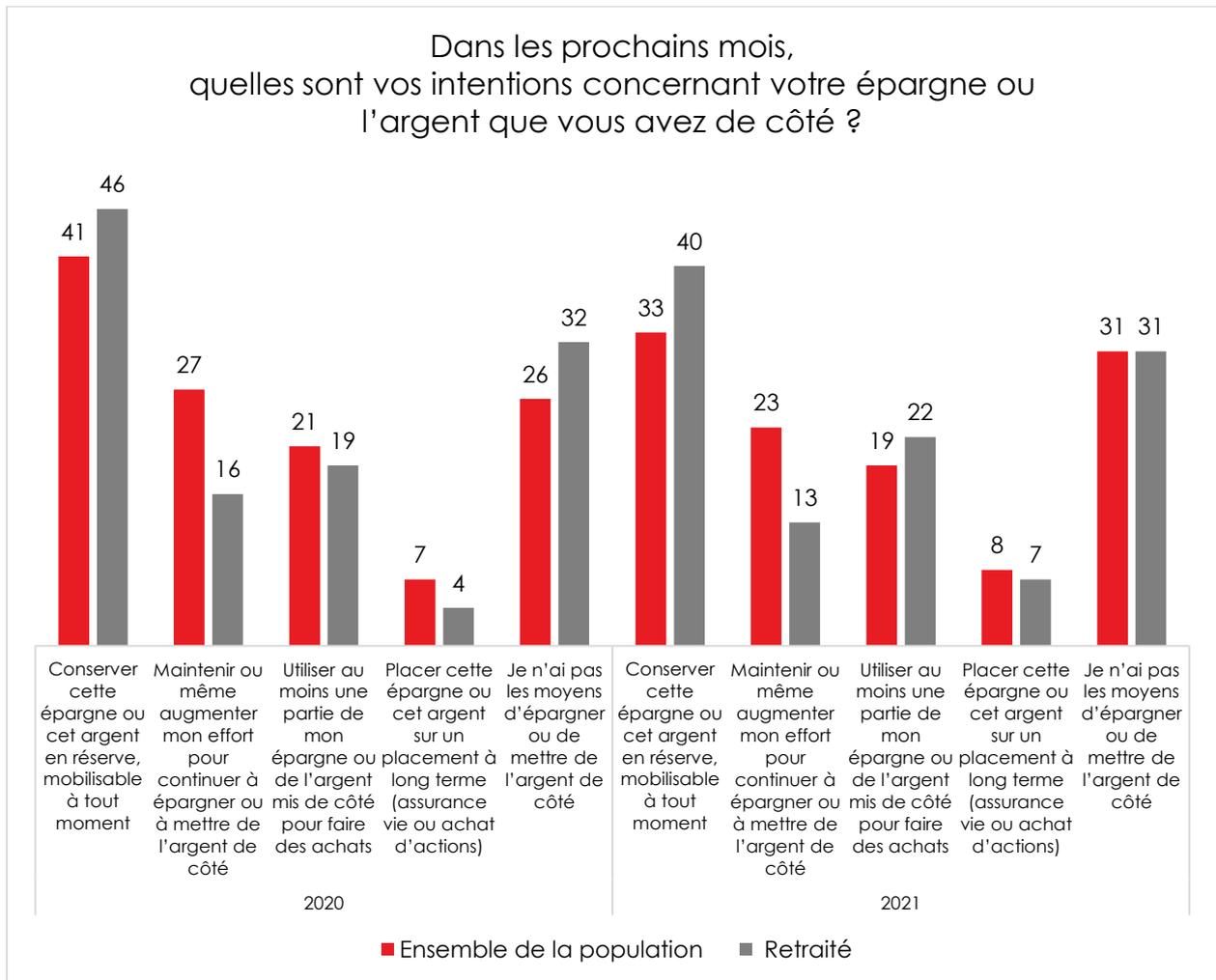


Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

### LES RETRAITÉS VEULENT CONSERVER LEUR CAGNOTTE COVID

Plus prudents que la moyenne de la population (33 %), 40 % des retraités veulent, au mois de septembre 2021, que l'épargne accumulée depuis le début de la crise reste mobilisable. Ils étaient 46 % au mois de novembre 2020. Ils sont, en revanche, moins nombreux à vouloir accroître leur effort d'épargne. Cette différence s'explique par la perception de revenus réguliers, les pensions, qui leur permettent de faire face à leurs besoins. Ils sont, de ce fait,

légèrement plus nombreux à vouloir réaliser des achats (22 % contre 19 %). En plein cœur de la crise sanitaire, les ratios étaient inversés. Les retraités, du fait de leur âge, figuraient parmi les personnes les plus susceptibles d'être atteintes par le covid. Cette menace les dissuadait alors de réaliser des achats. Avec la diffusion du vaccin, leur crainte s'est atténuée. En revanche, ils sont peu nombreux à vouloir réorienter leur épargne de précaution vers des placements à long terme.

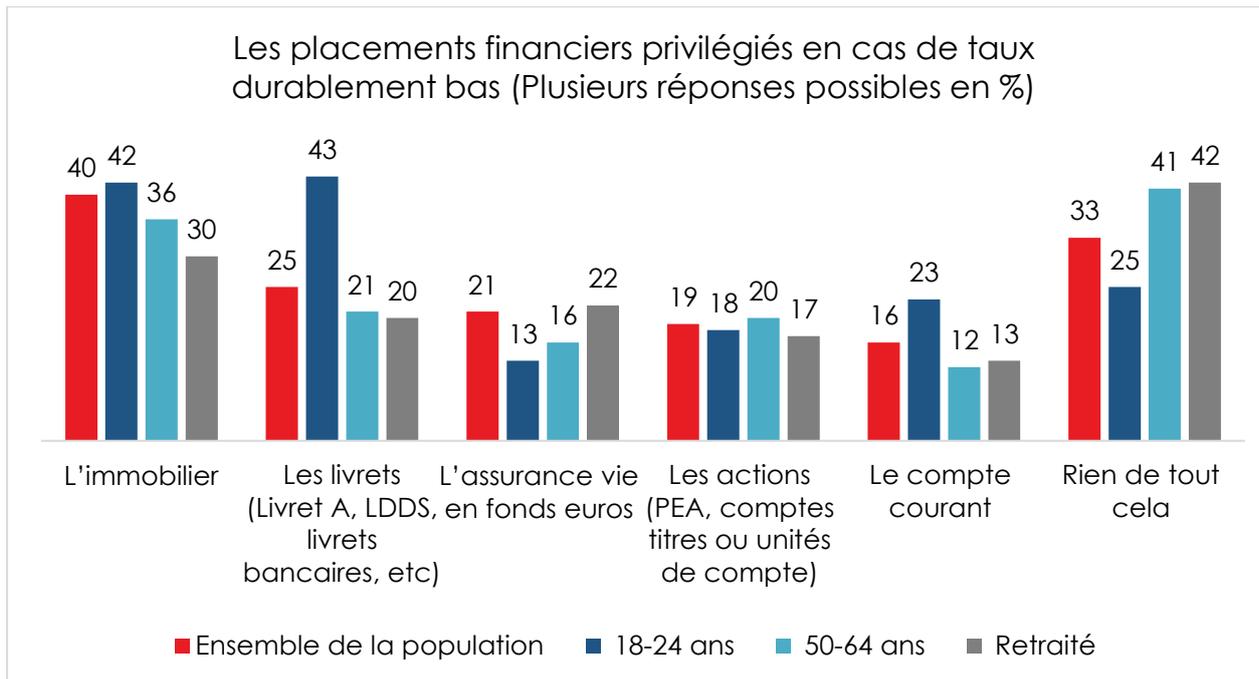


Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP - CECOP

### FACE AUX TAUX BAS, LES RETRAITÉS SONT ABSTENTIONNISTES

Face à la baisse des rendements des produits de taux, les retraités qui sont plus averses aux risques que le reste de la population sont 42 % à estimer qu'il n'y a pas de solution. Ce taux est de 33 % pour l'ensemble des sondés.

Au-delà de cette non-réponse, ils estiment que l'immobilier et les fonds euros constituent les meilleures solutions. Dans les faits, les épargnants estiment que les produits qu'ils détiennent sont les plus adaptés à la baisse des taux. Il en est ainsi pour les jeunes avec le Livret A.



Cercle de l'Épargne – Amphitéa – IFOP – CECOP

\*\*\*

Les retraités détiennent une part importante du patrimoine financier et immobilier des ménages. Ils sont donc attentifs à la fiscalité de l'épargne. Ils ont plébiscité l'introduction du prélèvement forfaitaire unique et sont favorables à l'abaissement des droits sur les donations. La crise sanitaire a peu modifié leur comportement en tant qu'épargnant du fait de la stabilité de leurs revenus. Par rapport aux autres catégories de la population,

leur appétence aux risques est légèrement moins importante. Mais comme les autres épargnants, ils plébiscitent les placements qu'ils détiennent. L'immobilier et l'assurance vie reçoivent ainsi leurs faveurs. Face à la crise, ils restent prudents en voulant conserver un important volant d'épargne de précaution. Ils ne s'interdisent pas néanmoins d'effectuer quelques achats plaisirs dans les prochains mois si la situation sanitaire venait à s'éclaircir.

*L'enquête « les Français, l'épargne, la retraite et la dépendance » citée dans cette étude a été conduite par le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) à la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa. L'enquête a été réalisée sur internet les 1<sup>er</sup> et 2 septembre 2021 auprès d'un échantillon de 1 019 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.*

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site : [www.cercleredelegpargne.fr](http://www.cercleredelegpargne.fr)

Sur le site, vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne/retraite du Cercle

**Le Cercle de l'Épargne**, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission, le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

**Le conseil scientifique du Cercle** comprend **Robert Baconnier**, ancien directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, **Jacques Barthélémy**, avocat-conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, **Philippe Brossard**, chef économiste d'AG2R LA MONDIALE, **Marie-Claire Carrère-Gée**, ancienne Présidente du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), **Jean-Marie Colombani**, ancien directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, **Jean-Paul Fitoussi**, professeur des universités à l'IEP de Paris, **Jean-Pierre Gaillard**, journaliste et chroniqueur boursier, Philippe Georges, président du conseil d'administration de la Caisse autonome nationale de la Sécurité sociale dans les mines (CANSSM), **Christian Gollier**, directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont -Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, **Serge Guérin**, sociologue, Directeur du Master « Directeur des établissements de santé » à l'Insee Paris, **François Héran**, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'INED, **Jérôme Jaffré**, directeur du CECOP, **Florence Legros**, directrice générale de l'ICN Business School ; **Jean-Marie Spaeth**, président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, ancien député et président de Thomas Vendôme Investment.

**Comité de rédaction** : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

**Contact relations presse, gestion du Mensuel** :

Sarah Le Gouez

01.76.60.85.39

[slegouez@cercleredelegpargne.fr](mailto:slegouez@cercleredelegpargne.fr)

